

Octobre 2021 - n°88



Bulletin municipal
d'information

www.bassan.fr
contact@bassan.fr

LE RESTAURANT SCOLAIRE SORT DE TERRE !



DOSSIER EN PAGE 12

Sommaire

EDITO	p. 3
CONSEIL MUNICIPAL	p. 4 - 6
INFORMATIONS GÉNÉRALES	p. 7 - 8
Numéros utiles	
Etat civil	
ACTUALITÉS	p. 9 à 11
Adieu Frédéric !	
Bienvenue à nos nouveaux boulangers	
Rentrée scolaire	
Renfort à l'école	
La Boule Joyeuse	
Animations et festivités	
PROJETS	p. 12 - 13
TRAVAUX	p. 14
Chemins ruraux	
Coeur historique	
DEVELOPPEMENT DURABLE	p. 15 à 16
VIE PRATIQUE	p. 17
CCAS	
ILLIWAP	
ASSOCIATIONS	p. 17 à 20

Une pointe de rêve



Coiffure mixte

Lundi : 14H - 19H

Mardi et Mercredi : 9H - 12H 14H - 19H

Jeudi : 13H - 20H30

Vendredi et Samedi : 9H - 19H

5 place Jacques Villeneuve - 34290 BASSAN
09 82 27 89 80

Sylvain CRESPO Coquillages

Nouveau sur le marché du samedi - Place de la République
Tél. 06 62 61 07 37



ALU - BOIS - PVC MÉTALLIQUE - VOLET - PERGOLA - VITRERIE
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

REEMPLACEMENT DE VITRE CASSÉE
DÉPANNAGE AUTOMATISME
OUVERTURE DE PORTES ET MISE EN SÉCURITÉ

06 08 81 73 12

julien.menuiserie34@gmail.com

LE PLUS DE JULIEN
LES TOURS À HIRONDELLES



Douceur d'Opaline

Adeline Vernieres

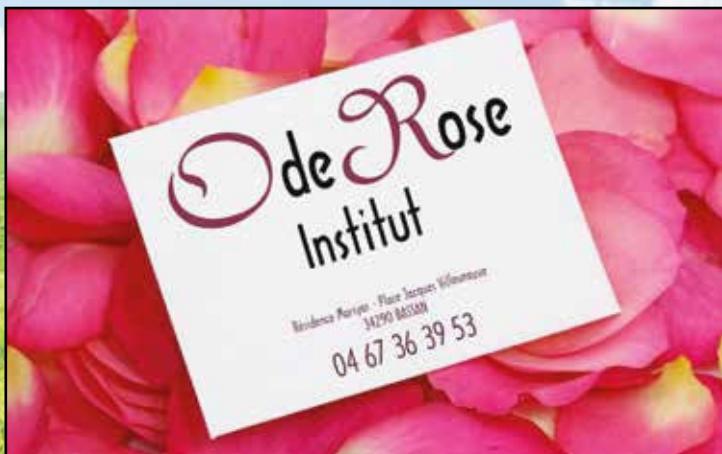
Guidance avec support :

- Hypnose
- Cartomancie
- Lithothérapie

06 59 91 14 09

Facebook : Douceur d'Opaline

Directeur de la publication : Alain BIOLA, Maire. Rédaction et composition : Alain BIOLA, Didier AMADOR.
Création graphique : Agence de publicité Origin'elles - Villeneuve Les Béziers - 06 25 68 58 41



Edito



Après un nouvel été encore très particulier, voilà une nouvelle rentrée que nous souhaitons tous plus sereine, souriante et tournée vers des jours meilleurs.

Depuis le début de l'année, nous vivons au rythme des arrêtés et contraintes liés à ce maudit COVID qui n'en finit pas de durer. Nous subissons également en fonction de nos lieux de résidence les caprices de la météo avec, après les gelées de fin d'hiver, la canicule de l'été avec ses orages subits, abondants et dévastateurs, avec ses incendies de forêts plus ravageurs que jamais. A tout cela s'ajoute la folie des hommes avec les tueries sauvages et cruelles pour la défense de zones de non droit, l'évolution accélérée des changements de comportements que l'on peut qualifier d'après COVID, même si le « après » n'est pas encore tout à fait là ; pour ne citer que cela.

Confinement, couvre-feu, empêchement de faire, vaccins, pas vaccins, tests et pass sanitaires sont autant d'éléments qui ont agi et agissent sur nos caractères et nos comportements. Nous avons tous envie de faire tout ce dont nous avons été privés. Le temps perdu, hélas, ne se rattrape pas. Par contre tout ce que nous avons traversé devrait nous rendre plus solidaires, moins agressifs, moins pressés. Nous devrions être heureux de retrouver le contact humain, de le partager, d'échanger, d'être plus respectueux des choses et des gens, de tout faire pour être plus heureux ensemble !

Résolument optimistes malgré les contraintes, les obligations et les conséquences de ce covid

qui n'en finit pas, avec l'équipe municipale, nous regardons devant en essayant de tirer les leçons d'hier pour accompagner au mieux notre village et tous ceux qui y vivent.

Après un début de mandat très perturbé, les projets et actions pour lesquels nous nous étions engagés se sont mis en route et nous mettrons toute notre énergie pour les mener à bien dans les meilleurs délais et les meilleures conditions.

Le nouveau restaurant scolaire plus que nécessaire à la vie de notre école sort de terre. Les vendanges étant terminées, la réfection des chemins ruraux va reprendre.

L'enquête lancée dans le dernier journal, après un dépouillement quelque peu complexe, commence à livrer ses premiers résultats. Une synthèse sera prochainement distribuée.

Des aménagements routiers rendus nécessaires par la complexité même de circulation dans le village sont en cours ou viennent d'être installés. Au gré des excès et des comportements, hélas, d'autres suivront.

Le cœur historique du village, autour de l'église à commencé sa mutation. Les démolitions sont terminées, ce sont les conduites d'eau et d'égout qui sont en cours de renouvellement avant les réseaux électriques et l'an prochain les aménagements de l'espace.

La première tranche de la ZAC des Traïsors se termine, la deuxième commence. Pour le plaisir des plus jeunes nouveaux résidents du quartier, mais aussi pour tous les autres, une aire de jeu est en train d'être installée.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée professionnelle, scolaire, associative, sportive.

Continuez à prendre bien soin de vous et tous ceux qui vous entourent.

Bonne lecture Alain Bénils

BC TP
22 chemin des Vendanges
34290 BASSAN

Terrassements, réseaux divers
Raccordements, maçonneries

Carcenac Benoit
carcenacbenoit@gmail.com
06 24 95 26 43

Conseil Municipal

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 20 MAI 2021

FINANCES :

Contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon pour la construction du restaurant scolaire :

Il s'agit d'un prêt de 300 000.00 € (trois cent mille euros) sur 20 ans au taux d'intérêt de 0.97 % avec des échéances trimestrielles. Le déblocage des fonds serait programmé pour début juillet 2021 avec la première échéance de remboursement pour début octobre 2021. Les frais de dossier s'élève à 450.00 €

Acceptation à l'unanimité des termes du contrat de prêt N°9575879/364992E proposé par la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon. Monsieur le Maire est autorisé à le signer ainsi que toutes les pièces du dossier

PROJETS :

Demande de subvention au Département dans le cadre du Fonds d'accompagnement à l'investissement des communes (FAIC) pour l'aménagement et la modernisation de l'accueil de l'Hôtel de Ville

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée délibérante le projet d'aménagement de l'Accueil de l'Hôtel de Ville : Mise en accessibilité des banques d'accueil au public, installation d'une climatisation plus performante en matière de consommation d'énergie et en matière de confort pour les agents des services administratifs, aménagement de l'espace permettant d'adapter l'accueil du public à l'augmentation de la population de la commune, tout en assurant des espaces de travail de qualités pour les agents des services administratifs.

Compte tenu du coût élevé du projet 69 948.00 € H.T soit 82 548.00 € T.T.C, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide au Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Aide à l'investissement des Communes (FAIC).

Approbation à l'unanimité pour déposer le dossier de demande de subvention.

QUESTIONS DIVERSES :

Information sur l'entreprise qui réalisera les travaux de réfection des courts de Tennis :

1. Il s'agit de l'entreprise SAS ST GROUPE pour un montant des travaux de 10 554.60 HT soit 12 665.52 € TTC. Les travaux se dérouleront pendant les vacances de Toussaint et dureront deux semaines.

2. Dénomination de la voie du lotissement « le Clos Caylus » : impasse des Cigales

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 29 JUIN 2021

URBANISME :

RAPPEL : Origine du PAEN

Comme précisé dans la délibération du Conseil Municipal du 1er mars 2013, à l'unanimité, notre commune s'est engagée, à la demande du Conseil Départemental, à préserver les espaces naturels et agricoles. Cette décision faisait suite aux investissements du Département pour le déploiement du réseau d'irrigation des terres cultivées. Cet investissement assuré par le Département, sans participation des communes, appelait une contrepartie afin de pérenniser et valoriser cette réalisation. Cette contrepartie, comme le précise la délibération, consistait en la mise en place d'un PAEN. Ainsi les terres cultivables étaient exclusivement réservées à la culture, en fixant les limites de l'urbanisation et en interdisant le mitage.

Les caves coopératives de Bassan et Corneilhan ayant la même volonté de préserver leurs activités se sont associées pour engager cette démarche de protection des espaces cultivables valorisés par l'irrigation.

PAEN : Accord de la Commune sur le projet de création d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains «Terroirs de BASSAN et CORNEILHAN»

Ce projet est le résultat de plusieurs mois de réflexion, de travail et de concertation entre les gestionnaires et adhérents des deux caves coopératives de Bassan et Corneilhan en partenariat avec le Conseil Départemental. Ont également été associés à ce travail toute les professions ayant une activité en relation avec la nature, les sols, les paysages, présentes sur le territoire des deux communes, telles que maraîchers, apiculteurs, arboriculteurs, activités de loisirs, associations de protection de l'environnement, ...

A l'issue de ce long travail il est proposé au Conseil Municipal la mise en place d'un PAEN, à savoir un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains d'une superficie de 546,77ha sur la Commune.

Monsieur le Maire précise que le périmètre répond aux enjeux identifiés dans l'état initial proposé par le Département et a comme fondement de préserver :

- L'intégrité agricole du secteur
- Une mosaïque de milieux à vocation agricoles et naturels,
- Les espaces naturels et corridors écologiques identifiés,
- Les paysages du territoire, principaux éléments de son attractivité et de son identité.

Les axes du programme d'action ont été établis grâce à un travail concerté de formulation et de hiérarchisation des enjeux du territoire, selon la méthode suivante :

- Explication et exposition des points forts et faibles

Conseil Municipal

du territoire à l'issue de l'état initial

- Rencontre des acteurs institutionnels, professionnels et associatifs pour connaître leurs besoins, leurs problématiques et leur vision du territoire
- Plusieurs réunions de travail à travers des Commissions techniques territoriales (dernier Comité de Pilotage du 07 mai 2021) réunissant les élus, les techniciens et des tiers, afin d'identifier les enjeux et de les hiérarchiser par ordre de priorité
 - Organisation d'ateliers thématiques « Agriculture et Foncier » et « Environnement » (le 17 mars 2021) afin de mettre en place de manière concrète des actions répondant au plus près aux problématiques des acteurs de terrain.

Il ressort du croisement des différentes analyses de l'étude et de la concertation que la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels est un enjeu primordial. En effet, **il s'agit de répondre aux défis de la limitation raisonnée de l'expansion urbaine**, tout en favorisant une croissance démographique nécessaire, en maintenant une capacité de production agricole et en matérialisant des espaces naturels pour répondre aux attentes des habitants.

Dans cet esprit, la réflexion pour la mise en place du PAEN a conduit les collectivités territoriales, à envisager l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement agricole et de protection des espaces dans ce secteur.

Cette stratégie se traduit selon 3 thèmes 12 axes de programmation issus de 4 enjeux identifiés et partagés à l'issue du diagnostic et de la concertation.

- A- Soutenir et pérenniser les exploitations agricoles et leurs groupements pour une agriculture durable
- B- Permettre une maîtrise foncière qui garantisse un usage cohérent
- C- Préserver les ressources et valoriser le patrimoine paysager
- D- Mettre en place une gouvernance et une communication adaptées au programme

L'outil PAEN trouve son fondement juridique dans la Loi relative au Développement des Territoires Ruraux (loi DTR 2005-157 du 23 février 2005), qui a été codifié aux articles L. 113-15 et suivants et R. 113-19 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Monsieur le Maire précise que le PAEN est destiné à lutter contre l'étalement urbain et sa mise en œuvre est entreprise par les services départementaux, sous réserve notamment de l'accord des conseils municipaux (et après avis de la chambre d'agriculture et de l'établissement public chargé du schéma de cohérence territoriale), et exclusivement sur les « espaces périurbains ».

En cas d'accord donné par le Conseil municipal, le Département organisera cet automne, sur le territoire de la Commune ainsi que conjointement sur celui de Corneilhan, l'enquête publique préalable à sa création, prévue aux articles R123-7 à R123-23 du code de l'environnement.

Monsieur le Maire indique que le Plan et la Notice se rapportant à la commune sont annexés à la présente délibération. Le périmètre d'intervention communal définitif proposé au vote du Conseil comprend 711 parcelles, d'une contenance cadastrale totale de 530,89ha (documentation DGIFP 2018).

En conséquence,

Vu le compte rendu du comité de Pilotage PAEN du 7 mai 2021 présentant les Plans et la Notice sur le territoire du PAEN,

Vu les articles L113-16, R113-19 et R113-20 du Code de l'Urbanisme

Vu le compte rendu du comité de Pilotage PAEN du 7 mai 2021 présentant les Plans et la Notice sur le territoire du PAEN,

Deux élus concernés à tire personnel par le périmètre du PAEN n'ont pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal, par vote à mains levées par 13 voix pour et une abstention :

- **APPROUVE** le projet de création d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) « Terroirs de Bassan et Corneilhan », conformément au Plan et à la Notice (annexés à la présente délibération) qui comprend : les motifs du choix du périmètre d'intervention, l'état initial du secteur, les bénéfices attendus sur l'agriculture et l'environnement, ainsi que les principaux axes du plan d'actions.

- **INDIQUE** qu'une réunion publique est susceptible d'être organisée avant l'Enquête Publique pour informer la population

- **PRECISE** que le périmètre pourrait évoluer aux vues des conclusions de l'Enquête Publique.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document différent à ce document

Comme certains voudraient le faire croire, ce dispositif ne permettra absolument pas au département ou à la commune de faire de la spéculation foncière au détriment des propriétaires fonciers. Face à des projets possiblement spéculatifs, les deux collectivités pourront user de leur droit de préemption pour préserver et restituer à la culture les terres visées.

PROJETS :

Convention de partenariat entre la Commune de BASSAN et la CABM pour la construction d'un restaurant scolaire dans le cadre du « Fonds de concours de soutien aux Communes »

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la convention de partenariat entre la Commune de BASSAN et la CABM pour la construction d'un restaurant scolaire dans le cadre du « Fonds de concours de soutien aux Communes ». Le coût prévisionnel du projet (études et travaux) de BASSAN est estimé à 848 619,12 € H.T

Le plan de financement prévoit des subventions tierces (Etat-DETR et Conseil Départemental à hauteur de 170 962,80 € H.T soit 20,14 % du coût du projet présenté

Le montant de ce projet, subventions tierces déduites, est donc de 677 659,32 € H.T

Le montant du fonds de concours demandé par la Commune à l'Agglomération est donc de : 338 828,16

Conseil Municipal

€ H.T, ce qui est conforme au plafond fixé par le règlement du Fonds de soutien aux Communes. La part d'autofinancement communale est donc de 338 828,16 € H.T soit un autofinancement de 39,93 %.

MARCHES PUBLICS :

MAPA N° 2021-05 : Construction d'un restaurant scolaire : Approbation à l'unanimité des membres présents des propositions de la Commission d'Appel d'Offres :

LOT N° 1 : Gros-œuvre – Façades – VRD : c'est l'entreprise PEYRE CONSTRUCTION domiciliée ZAE la Barthe 34230 PAULHAN qui a été retenue avec une offre de 299 716,73 € H.T (offre de base)

LOT N° 2 : Etanchéité : c'est l'entreprise SOCIETE D'ETANCHEITE DU MIDI domiciliée ZI Le Capiscol 34500 BEZIERS qui a été retenue avec une offre de 31 103,00 € H.T (offre de base)

LOT N° 3 : Menuiserie extérieures – Serrurerie : c'est l'entreprise SONZOGNI domiciliée 2 rue Jean Monnet 34760 BOUJAN SUR LIBRON qui a été retenue avec une offre de 57 346,00 € H.T (offre de base)

LOT N° 4 : Doublages – Cloisons- Faux plafonds : c'est l'entreprise CUARTERO domiciliée à 250 RUE DE LA Jasse qui a été retenue avec une offre de 33 125,00 € H.T (offre de base + variantes)

LOT N° 5 : Menuiseries intérieures : c'est l'entreprise BOURNIQUEL domiciliée rue Babeuf 34500 BEZIERS qui a été retenue avec une offre de 8 200,00 € H.T (offre de base)

LOT N° 6 : Revêtements sols souples sols durs : c'est l'entreprise PROCERAM domiciliée 14 rue du Libron 34450 VIAS qui a été retenue avec une offre de 28 033,00 € H.T (offre de base + variantes)

LOT N° 7 : Electricité : c'est l'entreprise VERNUS domiciliée 5 rue de la Carrérasse 34490 THEZAN les BEZIERS qui a été retenue avec une offre de 49 132,20 € H.T (offre de base + variantes libres)

LOT N° 8 : CVC- Plomberie : c'est l'entreprise V2O ENERGIE domiciliée 6 rue du mas de Bonniol 34880 LAVERUNE qui a été retenue avec une offre de 106 500,00 € H.T (offre de base)

LOT N° 9 : Equipements cuisine : c'est l'entreprise THERMASUD domiciliée 8 avenue Jean Foucault 34500 BEZIERS qui a été retenue avec une offre de 86 180,00 € H.T (offre de base)

LOT N° 10 : Peinture – Nettoyage : c'est l'entreprise VEZIN domiciliée 55 rue NOYON 34500 BEZIERS qui a été retenue avec une offre de 9 157,00 € H.T (offre de base)

SUBVENTIONS :

Approbation à l'unanimité des membres présents du versement d'une subvention de 3 406,00 € à la coopérative scolaire pour financer les voyages de fin d'année pour l'ensemble des élèves de l'Ecole les 14 et 25 juin 2021.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 29 JUILLET 2021

MARCHES PUBLICS :

MAPA N° 2021-03 : Acquisition et maintenance de matériel de lutte contre l'incendie :

Approbation à l'unanimité des membres présents du choix des entreprises pour les deux lots du marché :

LOT N° 1 Acquisition et maintenance de matériel contre l'incendie intérieur : c'est l'entreprise AUDIT SECURITE INCENDIE qui a été retenue pour un montant total de la partie forfaitaire maintenance préventive de 893,30 € H.T/an

LOT N° 2 Acquisition et maintenance de matériel contre l'incendie extérieur : c'est l'entreprise CONSEIL SECURITE INCENDIE qui a été retenue pour un montant total de la partie forfaitaire maintenance préventive de 2 030,00 € H.T/an

MAPA N° 2021-08 : Maîtrise d'œuvre Requalification du Coeur Historique :

Approbation à l'unanimité des membres présents du marché public conclu de gré à gré en application de l'article R2122-8 du code de la commande publique pour la requalification du Coeur Historique avec la Cabinet GAXIEU.

Le montant de honoraires s'élève à 29 000,00 € H.T soit 34 800,00 € T.T.C pour les missions de :

- Etudes de projet
- Assistance au Maître d'Ouvrage pour la passation des contrats de travaux
- Visa des études d'exécution
- Direction d'Exécution des Travaux
- Assistance aux Opérations de Réceptions
- MC1 : travaux topographiques et géotechniques
- MC2 : coordination des intervenants extérieurs

DOMAINE :

Vente d'un délaissé voirie à la ZAC Traïsor du Fou « Les Martines » :

Approbation à l'unanimité des membres présents de la vente d'un délaissé de voirie à la ZAC « Traïsor du Fou » d'environ 13 m² à proximité des parcelles AK N° 244 et 316 au prix de 100,00 € le m². La vente sera réalisée dans le respect des dispositions de l'article L112-8 du code de la voirie routière qui prévoit un droit de priorité aux riverains.

QUESTIONS DIVERSES :

Compte rendu de la réunion publique sur la voie verte du 15 juillet 2021 :

En accord avec la ville de Béziers et la Communauté d'agglomération, la voie restera ouverte à la circulation des véhicules pendant un an à titre expérimental.

Informations générales

MAIRIE

17 chemin Neuf - 34290 Bassan
Tél : 04 67 36 10 67 - Fax : 04 67 36 17 27
contact@bassan.fr - www.bassan.fr
Iiwap, FaceBook « Bassan notre village »

Horaires

Lundi, Mercredi de 8h à 12h et 14h à 18h
Mardi, Jeudi de 8h à 12h et 17h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h

GROUPE SCOLAIRE

6 rue des écoles – 34290 Bassan
Tél. direction : 06 43 29 07 09
Tél. cantine/garderie : 06 43 29 06 50

PERMANENCE DES ÉLUS

Alain BIOLA, Maire
sur rendez-vous (Tél. 04 67 36 10 67)
Vincent CANALS, 1er adjoint en charge des finances,
des associations sportives, de la sécurité,
de l'informatique et du devoir de mémoire

PERMANENCES EN MAIRIE Relais Assistance Maternelle :

Renseignements pratiques pour les parents recherchant une nounrice agréée et pour les personnes désirant garder des enfants (modalités pratiques, administratives).

Atelier lecture - 25 novembre, 13 janvier et 10 mars.

Tél. 04 67 36 82 33

ORDURES MENAGERES-DECHETS

SICTOM

(renseignements particuliers, informations pratiques...)
Tél. 06 84 95 36 09

Encombrants :

18 octobre, 15 novembre, 15 décembre, 17 janvier

CENTRE DE LOISIRS D'AMILHAC-VILLAMONT

Domaine d'Amilhac -34290 SERVIAN

Tél. 04 67 76 02 76

LA POSTE

Horaires :
tous les matins du lundi au vendredi
de 9h à 12h et samedi 9h à 11h30

SAMU : 15

Pompiers : 18

Pharmacie de garde : 3237

Hôpital : 04 67 35 75 35

Gendarmerie : 17 ou 04 67 39 10 20

Police Bassan : 06 34 24 01 70

Police Pluri Communale : 06 12 52 30 97

EDF : 09 73 02 68 04

URGENCES eau/assainis. : 09 77 40 11 38

ASSISTANTE SOCIALE : Sur RDV au 04 67 67 83 71

CHIRURGIEN - DENTISTE

DAUMAS Sabrina : 04 67 28 36 15

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

CABINET CAYLUS & BRINGER : 04 67 36 18 81

INFIRMIERS/INFIRMIÈRES

FRADIN DE BELABRE PHILIPPE : 04 67 49 39 63

JIMENEZ BRICE : 06 73 60 62 03

FOUILHE AUDREY : 06 58 78 56 79

sur rendez-vous (04 67 36 10 67)

Geneviève CAUSSIDERY, 2ème adjointe en charge de la culture, vie associative et des animations.

Lundi de 16h à 18h sur rendez-vous (04 67 36 10 67)

Bruno JULIEN, 3ème adjoint en charge du personnel technique et des bâtiments communaux (travaux et entretien), de la voirie et de l'éclairage public sur rendez-vous (04 67 36 10 67)

Sabine RATIE, 4ème adjointe en charge des affaires sociales et scolaires, des seniors et de la santé publique Lundi de 17h à 18h sur rendez-vous (04 67 36 10 67)

Christine PUECH élue déléguée

En charge des affaires juridiques, des marchés publics, des assurances et de l'économie local

Marie Agnès SCHERRER élue déléguée

En charge du développement durable et de l'environnement

Permanences RAM : Tél. 04 99 41 34 92

ASSISTANTE SOCIALE

Nouveau n° de téléphone sur RDV au 04.67.67.83.71

C.C.A.S (CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE)

Permanence le mercredi après-midi sur Rendez-vous 04 67 36 10 67 - contact@bassan.fr

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Tous les jours sauf dimanches et jours fériés de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h15

Les derniers entrants seront acceptés :

- le matin jusqu'à 11h45,
- et l'après-midi jusqu'à 17h15.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Place de la République (ancienne Mairie) Tous les lundis de 16h à 17h30

L'AGGLO vous transporte

Ligne 12 pour Bassan - www.beemob.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

www.herault-transport.fr Tél : 04 34 88 89 99

GUENO ALEXANDRA : 06 70 08 69 08

VERNIERS ADELINE : 06 59 91 14 09

MAURIN MARION : 06 32 31 74 83

GUIRAUD BIANCHINI LAURIE : 06 24 78 49 64

JAMME FLORENCE : 06 81 27 50 03

MASSEUR/KINÉSITHÉRAPEUTE

BARDIN-TOLOMIO Lisa, TOUSSAINT Isabelle et MARCO Manon : 04 67 28 34 01

ORTHOPHONISTE

MOUSSAY Mylène, CAUSSE Aude et LIBERGE Margot : 06 15 08 46 31

OSTÉOPATHE

MACOU Ghislain : 06 68 09 52 21

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

TARRAGO Joëlle : 06 24 70 49 48

PSYCHOLOGUE / PSYCHANALYSE

ASENSIO Muriel : 06 70 40 64 10

Informations générales

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

- Noah, Gabriel, Aleb, Franck CONCHON né le 27/05/2021
- Maé, Thomas MABILON né le 04/06/2021
- Margaux, Sylvie, Rose LEVY née le 17/06/2021
- Lino, Sébastien, Cyril SOLÉ né le 30/06/2021
- Milann, Alexandre MAZALAIGUE né le 31/07/2021
- Lola MILHAU née le 03/08/2021 née le 03/08/2021
- Aubre, Isabelle, Monique BOURNHOL née le 28/08/2021

MARIAGES

Nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur à :

- Cédric ROMANET et Jenny SANCHEZ le 01/06/2021.
- Sylvain GARCIA et Sandy FARGUES le 10/07/2021.
- Rémy MARTIN et Vanessa KEHLI le 27/08/2021.

DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles et amis de :

- Corine MONTANGARD épouse de Patrick GÉRARD décédée le 24/05/2021 à Béziers.
- Marguerite MOREL épouse de Pierre LEVERE décédée le 27/05/2021 à Béziers.
- Chantal FOLLEAU-LIZAMBARD épouse de Jean-Henri ANDRZEJEWSKI décédée le 09/06/2021 à Bassan.
- Frédéric VALLAT décédé le 07/07/2021 à Bassan.
- Marie FOTRE veuve de Claude BEAUMERT décédée le 29/07/2021 à Béziers.
- Rémy CABROL époux de Marie-Paule LENOIR décédé le 12/08/2021 à Béziers.
- Marie DUSSAUCY décédée le 24/08/2021 à Béziers.
- Brigitte ANGAYS décédée le 28/08/2021 à Bassan.
- Georgette REQUENA veuve de Norbert MOLINS décédée le 28/08/2021 à Béziers.

Actualités

ADIEU FRÉDÉRIC !



Tabac, journaux, magazines, jeux, colis bombons et autres services très utiles aux Bassanaises et Bassanais, il était au cœur de la vie économique et sociale de notre village.

Brutalement, il a décidé de nous quitter, après certainement de longs jours et de longues nuits de souffrance morale.

Surpris, désemparés, désespérés, attristés, il est difficile de qualifier le ressenti de ses parents, de ses amis, de ses clients, de tous les Bassanais.

Il a décidé, à sa façon de baisser le rideau de sa vie !

Adieu Frédéric et merci beaucoup pour ta présence et tes services !

Message de la Famille à tous les Bassanais :

De: Vallat Bernard

**Envoyé: Vendredi 23 Juillet 2021
16:17:27**

Objet: Remerciement

Par ces mots, nous tenons à remercier la mairie de Bassan et la municipalité, la police municipale, les commerçants, les habitants et les amis de Frédéric pour leur gentillesse et leur bienveillance dans ces moments difficiles. Un grand merci à la correspondante de midi libre.

Remerciements sincères.

Bernard , Renée , Christelle VALLAT.

Bienvenue à nos nouveaux boulangers !

Arrivés avant l'été, ils ont su s'adapter à notre village et nous les avons adoptés immédiatement. Souriants, aimables, attentifs à leurs clients qu'ils ont dû pour certains reconquérir, Gaëlle et Julien Leininger ont rapidement su trouver leur place parmi nous. Bienvenue à Bassan et continuez de nous régaler de vos créations et de vos sourires.

Ouvert tous les jours sauf le lundi.

Le petit plus : Un petit café en terrasse avec ou sans viennoiserie.



RENTRÉE SCOLAIRE

Une rentrée encore sous la contrainte des protocoles COVID, un peu allégé malgré tout, avec en plus, mais pour un mieux, la présence tout contre l'école du chantier de construction du restaurant scolaire.



Parents, enfants, enseignants se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur, avec quelques larmes pour les pitchouns qui avaient un peu de mal à se séparer de leurs mamans et papas.



Un plan de circulation et de stationnement a été diffusé aux familles avant la rentrée pour perturber le moins possible la circulation des voitures autour du chantier qui est là pour un an encore.

Merci à toutes celles et ceux qui avaient des habitudes d'accepter de les modifier pour

respecter les recommandations en pensant surtout à la sécurité des enfants.

Merci également à l'équipe enseignante pour avoir su s'adapter à ces nouvelles contraintes en matière d'entrées et de sorties des enfants. Et Bienvenue à Monsieur LE-BRAS arrivé en remplacement de Monsieur RUIZ aux commandes de la classe de CM2.

Pendant les vacances d'été, les services techniques de la Mairie, ont mis tout leur savoir-faire et leur énergie à réaménager et à déménager la classe de Madame Boudon.

Pour préserver la concentration des élèves en évitant bruit et distraction du chantier et pour préserver la qualité de l'enseignement, c'est la salle multi-activités qui a été réaménagée côté cour, à l'opposé du chantier. Une classe « neuve », plus lumineuse et surtout plus calme.

Notre école accueille chaque année de nouveaux élèves. Leurs parents, nouvellement installés dans notre village nous interrogent et découvrent avec plaisir, nous l'espérons, que c'est la commune qui paye toutes les fournitures dont leurs enfants ont besoin.

A part le cartable et la trousse rien d'essentiel à acheter !



Actualités

DU RENFORT À L'ÉCOLE



Andréa JAY a rejoint depuis la mi-septembre l'équipe municipale de notre école. Elle ne vient pas renforcer ou remplacer le personnel de surveillance, mais le soulager dans le cadre d'une mission d'intérêt général reconnu prioritaire dans le cadre de l'engagement d'un service civique. Pendant les périodes de garderie du matin et du soir, pendant les récréations, dans l'enceinte de l'école ou en partenariat avec certaines associations, elle a en charge d'animer des groupes d'enfants autour d'activités en relation avec la pratique d'activités physiques et ludique et le bien manger.

Avant la fin du mois d'octobre, un deuxième engagement civique viendra la rejoindre avec les mêmes missions.



LA BOULE JOYEUSE

La boule joyeuse Bassanaise a organisé le week-end du 2, 3 et 4 la finale du championnat de l'Hérault de jeu provençal. Su ce week-end et sur 3 villages : Florensac, Murviel et Bassan, ce ne sont pas moins de 64 équipes de triplettes qui se sont rencontrées pour sélectionner les trois équipes qui participeront au championnat de France.

Christophe Alexis, président de la Boule joyeuse Bassanaise depuis 2018, explique : « Nous sommes le seul club à pratiquer le jeu provençal dans le Biterrois, d'où l'intérêt porté par la fédération. Je suis heureux de voir ce championnat se dérouler à Bassan, avec l'aide logistique de la municipalité ».



Actualités

ANIMATIONS & FESTIVITÉS

Après plusieurs mois de confinement, de restrictions, de privations sociales la municipalité de Bassan a pu, durant cette période estivale, offrir quelques divertissements à sa population.

I) Vendredi 18 juin à partir de 19h la promenade s'est animée à l'occasion d'une nocturne gourmande. Plateaux de fruits de mer, de charcuterie, de fromages sans oublier le producteur d'huile d'olive, le glacier artisanal et nos 2 domaines viticoles ont ravi tous les participants qui ont pu apprécier ces retrouvailles bercées par un fond sonore musical très agréable.



II) 2 concerts de jazz

- mercredi 30 juin soirée animée par le groupe « Babu Combo »,
- mardi 27 juillet, c'est le groupe « Trio Bergin » qui donnait un concert aux rythmes variés dans une ambiance très intime.



III) Mardi 13 juillet, sur la Passejada la soirée traditionnelle organisée à l'occasion de notre fête nationale a réuni 185 participants dans une ambiance à la fois chaleureuse et festive. La daube de joues mitonnée par « Florian traiteur » a fait l'unanimité sans oublier la troupe des « Poupettes Sisters » venue agrémenter avec ses chansons et ses danses.



IV) Lundi 2 août Maxime Jallon et sa troupe composée de 7 artistes ont enchanté le public venu nombreux, avec son récital Francis Cabrel. Public qui après quelques chansons écoutées religieusement n'a pas attendu très longtemps pour réagir avec fougue aux rythmes proposés.



V) Vendredi 27 août, notre producteur de coquillages Sylvain Crespo s'est appliqué pour offrir 170 kgs de moules préparées avec soin accompagnées de frites. Soirée réussie également grâce à l'ambiance endiablée offerte par le trio « Froufrou folies ».



VI) Dimanche 26 septembre, fin de l'été grâce au soleil et début d'automne par le thème de la journée, la fête des vendanges a connu un beau succès pour les petits et les grands.



Toutes ces animations ont été préparées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

A noter, avant la fin de l'année :

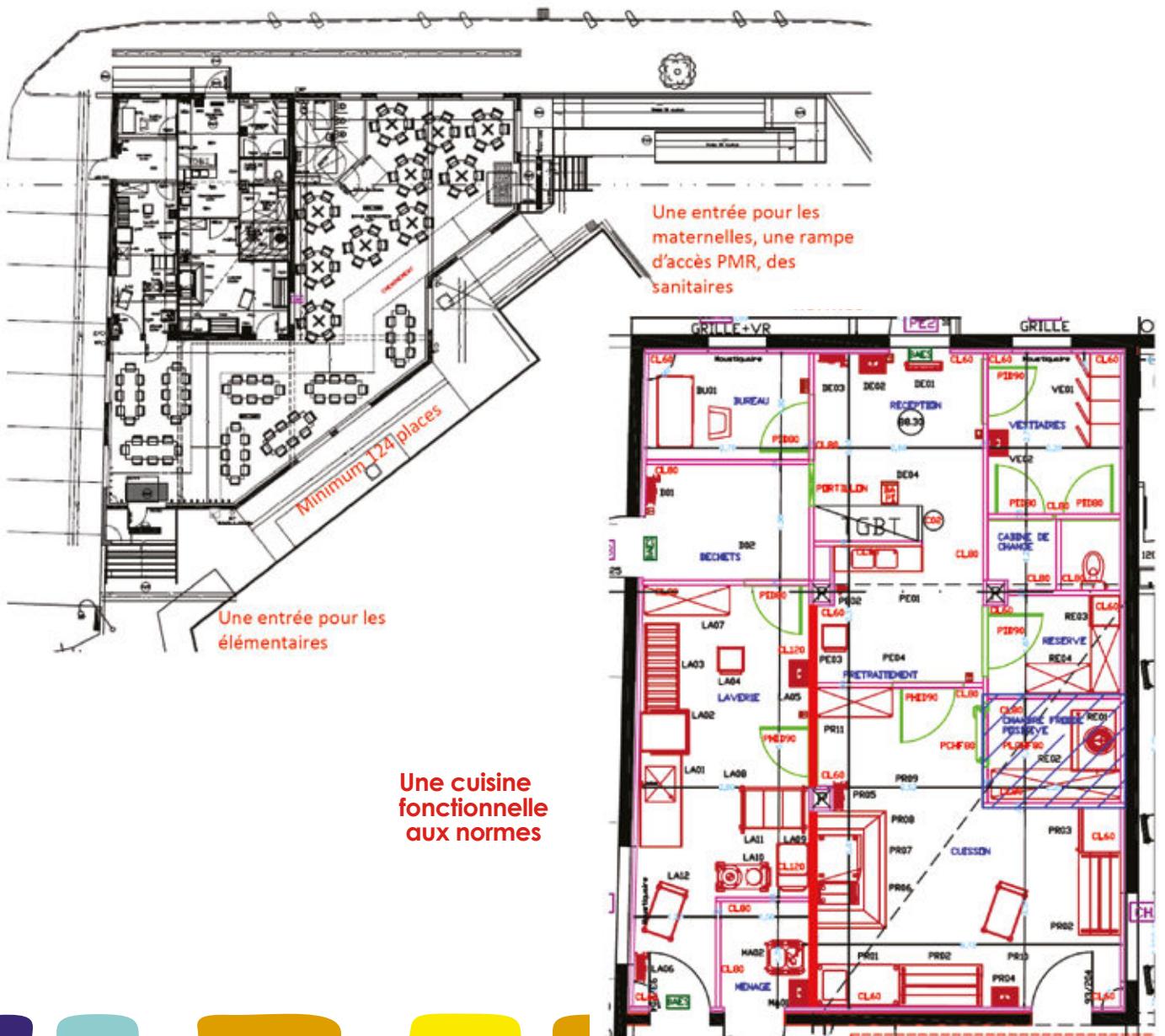
- Vendredi 22 octobre dès 19h soirée Primeurs
- Samedi 21 novembre 19h Fête de la choucroute

RESTAURANT SCOLAIRE

La capacité de notre cantine traditionnelle devenant de plus en plus limitée au fil des ans, la construction d'un nouvel équipement est devenue nécessaire. Après environ deux ans de réflexion, d'études, de recherche de subventions, ca y est les travaux de construction ont commencé.

A ce jour, le plus dérangeant du gros œuvre ayant été réalisé pendant les vacances d'été, les choses avancent très bien et tout est mis en œuvre pour une ouverture à la rentrée de septembre 2022, sous réserve de problèmes météo ou d'approvisionnements.

Nous croisons les doigts !!



Projets



CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE			
6 Rue des écoles – 34 290 BASSAN			
PC 34025 20 Z0045			
SUPERFACE PLANCHER CREE	276,45m ²		
Le dossier peut être consulté en Mairie de BASSAN 12 Chemin Neuf – 34 290 BASSAN			
MONTANT GLOBAL DU PROJET : 1 019 669,94 € TTC			
FINANCEMENT			
ETAT DETR 92 962,80€	CONSEIL DEPARTEMENTAL 78 000,00€	CABM 338 828,16€	COMMUNE 509 878,98€



ACCÈS À L'ÉCOLE PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

ATTENTION : la zone de chantier peut présenter quelques risques. Chacun doit veiller à respecter les consignes d'accès à l'école.

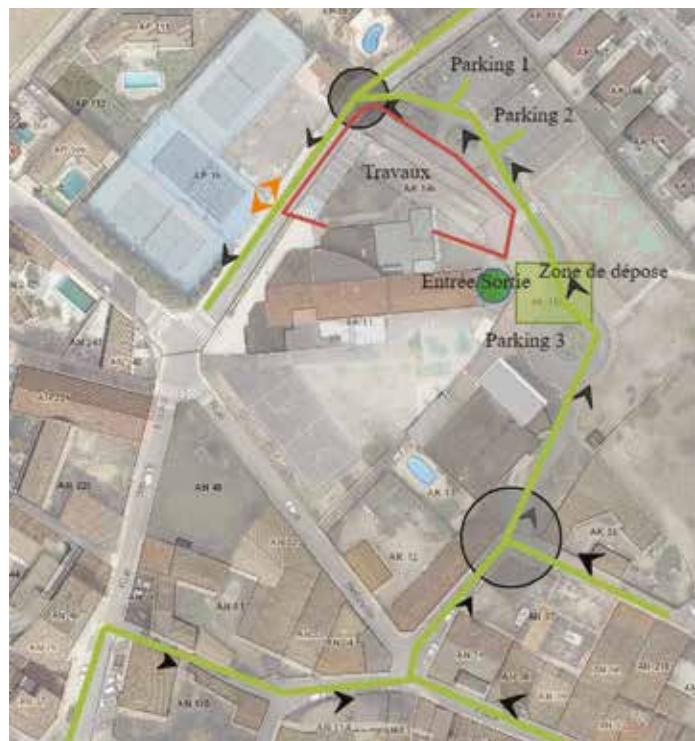
L'accompagnement des enfants à pieds reste identique à ce qui se faisait auparavant, en veillant à rester derrière les barrières de délimitation et en empruntant le nouveau passage piétonnier pour traverser la rue.

Les flèches NOIRES indiquent les cheminements possibles, en voiture pour accompagner les enfants à l'école.

A partir de l'arrière de la salle des fêtes, le sens de circulation sera à sens unique : entrée par l'arrière de la salle des fêtes, sortie après dépose, par la rue des écoles.

Les flèches ORANGE indiquent le seul cheminement possible pour aller au parking 4 avant d'accompagner à pieds les enfants à l'école et revenir vers le village.

Par ce chemin-là, il est interdit d'accéder aux autres parkings. (1, 2 et 3).



Travaux

CHEMINS RURAUX

Remise en état des chemins ruraux

Dans les semaines à venir, le prochain sur la liste est le chemin du Mas.

Il sera suivi en début d'année de celui de Servian dans le prolongement de la rue des écoles. Hélas, la partie la plus dégradée de ce dernier, située sur la commune de Servian devra attendre que cette commune l'inscrive à son budget.

Les autres suivront le plus rapidement possible au rythme des possibilités budgétaires, lourdes malgré les aides conséquentes du Conseil Départemental.



COEUR HISTORIQUE

Démolitions et réfections de façades



Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées rue Française et place du presbytère. La présence de vieilles conduites en amiante a nécessité l'intervention de spécialistes du désamiantage.



Développement durable

A BASSAN, NOUS NOUS ENGAGEONS !

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE
A BASSAN, NOUS NOUS ENGAGEONS POUR UN VILLAGE PROPRE ET RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT

Du 20 au 26 septembre, la semaine du développement durable a encouragé les initiatives de chacun pour agir : chaque petit geste du quotidien compte !

Quelques exemples :

lundi et vendredi, les marcheurs du foyer rural ont ramassé les déchets jetés le long de leur parcours de marche : les sacs n'y ont pas suffi ! canettes, emballages plastiques, paquets de cigarettes, déchets en tout genre



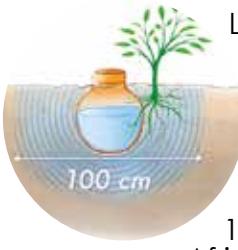
Dès le mois d'octobre, la mairie met à votre disposition des collecteurs de déchets spécifiques. Ces bornes seront installées dans le hall de la mairie et vous pourrez y déposer vos piles usagées, ampoules, bouchons plastiques, cartouches d'encre, stylos/feutres.



Samedi, L'association « JARDINONS ENSEMBLE » a organisé deux ateliers de fabrication d'OYAS. Technique qui permet d'arroser régulièrement les plantations et légumes du potager tout en économisant l'eau



VOTRE CARNET CONSEILS POUR FABRIQUER DES OYAS



L'association Jardinons ensemble a organisé un atelier « oyas » le 25 septembre à Bassan. L'eau versée à l'intérieur de ces vases en terre cuite poreux se diffuse lentement et alimente les plantes autour : 1 oya de 5l couvre 1m2. Cette technique est utilisée en Afrique et en Asie.

Avantages :

- économie d'eau très importante (50 à 70%)
- apport en eau 3 fois moins fréquent
- pas de stress hydrique.

Cet arrosage constant sans excès évite de stresser les plantes. Il maintient le substrat meuble, humide et favorise le développement de la faune et de la microflore, autant de facteurs favorables à un meilleur développement des plantes.

Le fond des oyas est en forme de pique pour juste les planter ou plat pour les enterrer plus profondément.

On peut aussi en fabriquer avec un pot en terre poreux non troué ou dont le trou est bouché par du silicone et couvert par une soucoupe ou en collant 2 pots de 2 diamètres différents.

Des oyas 100 % naturels et biodégradables sont fabriqués en France par des artisans potiers.

Le phénomène de la microporosité de la céramique est une particularité peu maîtrisée et peu étudiée à ce jour

(source : <https://www.oyas.eco/>).

Nathalie, céramiste, a expliqué comment en fabriquer à partir d'argile rouge. Celle-ci est

Développement durable

étalée puis enroulée autour d'un cylindre bien droit (boîte de conserve, pot en terre, bouteille en verre) couvert d'un mi-bas. Ensuite le fond et le couvercle de l'oya sont créés. Les joints sont collés grâce à un mélange d'argile et d'eau. Le vase et son couvercle sont mis à sécher pendant une semaine environ puis cuits à 1020 °C dans un four spécial. L'oya peut être décoré avant ou après cuisson. Les décors sont recouverts d'un émail transparent et recuits à 980 °C.

Contact :

jardinons_ensemble@yahoo.fr

Christiane : 06 11 54 19 65.

Dimanche, Nous avons posé des cendriers sur la table des convives de la fête des vendanges, pour que les mégots de cigarettes ne soient plus jetés sur le sol de la promenade.



A l'école aussi, pour rendre les plus jeunes conscients des enjeux environnementaux et acteurs d'une écologie du quotidien, le service Animation du SICTOM propose chaque année un accompagnement pédagogique, adapté en fonction des niveaux et des projets pédagogiques. Les bons gestes éco-citoyens s'acquièrent dès l'enfance.



Pour préserver nos ressources naturelles, limiter les pollutions, nous devons éviter le gaspillage, réduire nos déchets, les trier pour les recycler.

**SOYONS TOUS ECO - VIGILANTS !
PROTEGER LA BIODIVERSITE**

Voici quelques conseils délivrés par Rodolphe MAJUREL de l'association BATIVERSITE

Que faire en cas de découverte d'une chauve-souris ?



Ne jamais attraper une chauve-souris à la main, c'est autant pour sa sécurité que pour la vôtre !



Chauve-souris au sol

Prendre une boîte carton + serviette

Déposer délicatement la serviette sur la chauve-souris

Ramasser la serviette en récupérant la chauve-souris par dessous

Mettre la serviette dans la boîte

Mettre la boîte à chauve-souris à l'abri dans un endroit frais et noir (type armoire)

Prévenir le CPIE HL

Colonne dans une maison

Prévenir le CPIE Haut Languedoc :

(semaine) 04 67 97 51 16

(Week-end) 06 14 22 58 91

Autre faune

Oiseaux, mammifères,etc

Centre de sauvegarde LPO
à Villeveyrac
04 67 78 76 24

Hôpital de faune
sauvage :

Hôpital de la Faune Sauvage
04 67 42 63 16



Rodolphe MAJUREL

Vie pratique

CCAS

Dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale, Florence BOTTEMINE, bénévole, propose à tous les habitants de Bassan, des conseils d'ordre administratif et services à la personne, de l'aide pour constituer un dossier ainsi qu'une approche de l'outil numérique.



Florence se tient à votre disposition en Mairie les lundis et mercredis de 14h30 à 17h30 -Sur rendez-vous à prendre à l'accueil au 04 67 36 10 67.

ILLIWAP



RESTEZ BRANCHÉS - RESTEZ BRANCHÉS - RESTEZ BRANCHÉS

Vous souhaitez en savoir un peu plus sur notre village, visitez le site www.bassan.fr

Pour connaître l'actualité en direct, 2 possibilités :

Facebook : Bassan, notre village

Illiwap pour recevoir de l'info en direct.

Illiwap est une appli gratuite sur smartphone. Il suffit d'aller sur Google Play ou App Store, de rechercher ce petit hérisson, de télécharger et installer et suivre les instructions pour se connecter à sa station favorite, Bassan en l'occurrence.

Associations

JARDINONS ENSEMBLE



L'association « Jardinons ensemble » se réunit en général une fois/mois chez un adhérent, un particulier, dans une salle municipale ou dans la nature.

Axées sur un jardin sans pesticides ni engrais chimiques, favorisant la permaculture, la diversité, ces rencontres conviviales s'adressent à tous publics : jardiniers débutants ou expérimentés, intéressés par le jardin ornemental, le potager, la reconnaissance de plantes en milieu naturel.

Voici le programme de cette fin d'année :

Samedi 25 Septembre : 14h30 Bassan :

Fabrication d'oyats

Jeudi 07 Octobre 18h30 : Salle des Fêtes Bassan

Assemblée Générale

Dimanche 17 Octobre

14h30 : Causses et Veyran - Echange de plantes

Samedi 20 Novembre 14h30 : Beziers - Jardin en Cratère

Propositions de plantations

Samedi 11 Décembre 14h30 - Servian - Les légumes perpétuels

Contact : Jardinons_ensemble@yahoo.fr

Christiane 06 11 54 19 65, Michel : 06 77 04 61 33

Associations

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La vie associative reprend son envol après de longs mois d'inactivité difficiles à supporter.

La journée annuelle des associations a été l'occasion de démontrer une ferme volonté de redémarrage des activités tant attendues par tous.

Un petit bémol cependant, il faudra attendre encore quelques mois pour pouvoir bénéficier des nouveaux espaces du pôle associatif et culturel (Maison Ben Saïd, Maison Blan, Galerie, ancienne Mairie, nouvelle bibliothèque). Les travaux ont pris quelque retard mais nous

mettons tout en œuvre pour une ouverture que nous voulons la plus rapide possible.

Merci à toutes et tous les bénévoles qui s'engagent pour l'animation de notre village. Bonne rentrée à toutes et tous.

APPEL À CANDIDATURE !

Comme vous le savez certainement, nous n'avons plus de comité des fêtes.

Les élus sont à votre disposition pour vous accompagner sur un nouveau projet.

CARNAVALOWEEN

Cette année encore l'organisation de certains événements est mise à mal par la situation sanitaire. Malheureusement Halloween ne s'invitera pas sur la place du village comme nous l'aurions voulu.

Néanmoins pour rester dans l'ambiance nous vous proposons un concours photos : déguisements ou décorations intérieures /extérieures.

Le meilleur cliché sera récompensé. Alors tous à vos appareils, faites nous sourire, faites nous peur. Plus d'info sur la page FB.

Photos à déposer sur : carnavaloween@outlook.fr avant le 01/11/21 dernier délai.

Photo du lot gagnant publié sur FB le 31/10/21

MOZAÏCK



L'Association reprend enfin ses cours !

Enfants : Le mercredi de 10h à 11h

Adultes : Le jeudi de 14H à 16h30

À la salle des fêtes (1er étage)

Pas de cours pendant les vacances



Nous prenons soins des gestes sanitaires et aussi pour les Adultes le HR code papier
Nous espérons organiser notre 5 ème Exposition du 10 au 13 Mars 2022

Pour tout renseignement - Mail : miray.schneider@gmail.com

Tél : 06 23 72 70 29

LES COUSETTES

Le vendredi 10 septembre 2021, LES COUSETTES DE BASSAN se sont enfin retrouvées pour l'Assemblée Générale et le pot de l'amitié !!!! (il manque 2 Cousettes sur la photo : celle qui prend la photo : Florence et Nicole qui est en vacances).

Danièle RADOLA est toujours PRESIDENTE et ANIMATRICE, entourée des 9 COUSETTES des années précédentes et accueille 2 nouvelles : Patricia et Nadine, tout ce petit monde a le PASS sanitaire.

Nous reprenons fils et aiguilles tous les vendredis.



Associations

TENNIS CLUB BASSAN

Avec l'amélioration de la situation sanitaire, notre tournoi annuel a pu se dérouler du 29 mai au 19 juin 2021.

Il a permis aux 142 joueurs inscrits de retrouver avec un immense plaisir les gestes du tennis après le confinement et l'absence de compétitions.

Il a aussi distingué 2 jeunes talents en devenir qui ont remporté la victoire. Ils appartiennent tous 2 à la « French Touch Academy », Ecole de tennis du Cap d'Agde dont 28 membres ont participé à notre tournoi.

RÉSERVATION AVEC L'APPLICATION ANYBUDDY

Depuis le mois de mars 2021, le TC BASSAN a mis en place la réservation en ligne Anybuddy.

Destinée aux joueurs venant d'autres clubs, de passage à Bassan ou en vacances dans les environs, elle leur permet de réserver un court de tennis à l'heure et à la date qui leur convient.

La mise en place de ce service apporte à notre club une plus grande visibilité auprès de nombreux joueurs, sur les réseaux sociaux et les médias.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES COURTS

Les courts de tennis (rénovés en 2007) subissent au cours des années un vieillissement dû aux intempéries, à l'usure, au frottement. Ils deviennent glissants, perdent de leur porosité, présentent des décalages de niveaux entre dalles et les joints de dilatation se détériorent.

Grâce au financement de la Mairie, d'indispensables travaux de régénération, seront effectués sur nos courts de tennis durant les prochaines vacances scolaires de Toussaint.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 10/09/2021.

Le Conseil d'administration, élu pour 2 ans, a été renouvelé cette année :

Président Marza Frank - Trésorière : Laborde Mélanie Secrétaire : Jolivet Carole

Membres : Aussillou Marie, Boyer Alexandre, Généreux Delphine, Hennequin Lionel, Lacas Christophe, Ramon Bernard, Renouvier Sabrina, Renouvier Jérôme, Veyssillier Yoan

MATINÉE PORTES OUVERTES ET MATINÉE DES ASSOCIATIONS : 4 ET 5 SEPTEMBRE 2021

Comme tous les ans, notre club a accueilli petits et grands pour découvrir ou retrouver le tennis en ce début de nouvelle saison.

Renseignements et inscriptions ont été à l'ordre du jour de ces 2 matinées.

Tournoi Annuel



Michaela Muller Vainqueur dames



Ismaël Soussi
Vainqueur messieurs



Cours pour jeunes et adultes

Notre moniteur diplômé d'état Aziz HARESSE, a commencé ses cours destinés aux enfants dans la semaine du 13 septembre.

Les cours destinés aux adultes et aux jeunes compétiteurs se déroulent les lundis soirs de 17h à 21h30 et vendredis de 15h30 à 21h30. Toute inscription est encore possible.

Renseignements et contact : 06 10 91 42 26

Année sportive 2021/2022

L'équipe Dames engagée en Coupe d'Automne a réalisé un beau parcours, puisqu'elle n'a perdu qu'en finale de cette compétition contre le TC Poussan : 2/2 à l'issue des simples et du double. Victoire de Poussan au super tie-break.

Au cours du dernier trimestre 2021, le TC Bassan s'engage dans Le Championnat départemental senior Dames et Messieurs (2 équipes) et la Coupe d'automne Dames, aux conditions définies par le formulaire de reprise d'activité édité par la FFT. Tous les compétiteurs doivent être en possession d'un pass sanitaire.

**Contact TC Bassan Tél : 04 67 48 60 39
E-mail : tcbassan@laposte.net**



Associations

FOYER RURAL

Chers adhérents, chers Bassanais,

Après 2 années difficiles en raison du contexte sanitaire, nous voilà reparti pour une nouvelle saison d'activités au Foyer Rural.

Celles-ci s'adresse à vous tous, jeunes et moins jeunes afin de proposer des moments de rencontre et de partage en toute simplicité.

Aussi, nous vous attendons pour participer à la vie de l'association dans le but d'en faire le moteur de

l'animation du village. Notre ambition est de développer les événements culturels, sportifs ou tout simplement conviviaux à destination du plus grand nombre.

Trois nouvelles activités sont ouvertes cette année en plus de celles déjà existantes, il s'agit d'un

« atelier mémoire » le mercredi matin, d'un cours d'échecs animé par un membre de la Fédération Française le mercredi après-midi et de séances de « renforcement musculaire » le samedi matin. Merci à ceux qui nous font confiance et nous soutiennent et bienvenue aux nouveaux



Bassanais que nous invitons à nous rejoindre. Comme chaque année, nous avons tenu notre Assemblée Générale le 4 septembre, celle-ci a permis d'élire notre Conseil d'Administration qui s'étoffe de deux nouvelles recrues, le bureau existant a été reconduit.

Cordiales salutations à vous tous et à très bientôt

Le Président

Composition du Conseil d'Administration :

Joelle BERNARD (Trésorière), Marie-Hélène BONS (Secrétaire), Jennifer CALECON, Françoise FROSIO, Marie-Pierre LACAN, Serge LACAN (Président), Florence PONS, Michèle SEGALA, Marie-Carmen VIDAL.

Permanences bureau (place de la République) :

Mois de septembre et octobre,

Lundi de 17h à 19h, Mardi de 10h à 12h.

Renseignements 06.65.16.89.26 ou 06.29.80.20.50

ACTIVITES FOYER RURAL 2021/2022

ACTIVITE	ANIMATEUR	SEANCE	LIEU	COTISATION ANNUELLE
BALADE	Yannick ADAM	LUNDI 9H-10H	Extérieur	GRATUIT
MARCHE (à confirmer)	Florence PONS	VENDREDI 9H-11H	Extérieur	GRATUIT
RANDONNÉE	Jean-Marie SANCHEZ	MARDI JOURNÉE	Extérieur	GRATUIT
SCRABBLE	Joelle BERNARD	LUNDI 14H-18H	Salle des associations	GRATUIT
CHORALE	Béatrice LAVIGNE	LUNDI 19H-20H30	Salle Polyvalente Bas	90€
PILATES	Sandrine MUÑOZ	LUNDI 14H30-15H30 / MARDI 9H15-10H15 / JEUDI 19H30-20H30	Salle Polyvalente Haut	140 € (2 cours 240 €)
GYMNASTIQUE	Françoise MIQUELARD	MARDI 10H30-11H30 et 18H-19H / JEUDI 18H-19H	Salle Polyvalente Bas ou Haut (mardi matin)	100 € (2 cours 170 €)
YOGA	Nathalie GUILLAUME	MARDI 19H-20H / MERCREDI 18H15-19H15 / JEUDI 18H-19H	Salle Polyvalente Haut	140 € (2 cours 240 €)
DANSE DE SALON	Grégory VIEVILLE	MARDI 19H45-20H45 (débutants) / 20H45-21H45 (confirmés)	Salle Polyvalente Bas	110 € (enfant) 140 € (adulte)
ZUMBA	Delphine DEVOS	MERCREDI 18H-19H (6-14 ans) et 19H-20H (Adultes)	Salle Polyvalente Bas	110 € (enfant) 140 € (adulte)
NOUVEAU ATELIER MEMOIRE	Florence PONS	MERCREDI 10H-11H30	Salle Polyvalente Bas Côté bar	20€
HIP HOP ENFANTS	Laeticia PEREZ	VENDREDI 18H30-19H30	Salle Polyvalente Haut	110 €
BADMINTON	Raymond LOONIS	MERCREDI 18H-20H / SAMEDI 10H-12H	Gymnase	25 € (enfant) 45 € (adulte)
NOUVEAU ÉCHECS	Philippe PASCAL MOUSSELARD	MERCREDI 15H30-16H30	Salle Polyvalente Bas Côté bar	80 €
NOUVEAU RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Delphine DEVOS	SAMEDI 9H-10H Ball attitude (renforcement doux avec ballon) 10H-11H Strong Nation (renforcement tonique)	Salle Polyvalente Haut	140 € (2 cours 240 €)

Carte adhérent Enfant 15€ - Adulte 20€ (Possibilité de 2 cours d'essais gratuits)